



Stadt Zürich
Stadtpolizei

Commandant
Bahnhofquai 3
8001 Zurich

Tél. 044 411 71 17
Fax. 044 411 71 09
www.stadtpolizei.ch

Commandant
Daniel Blumer, RA lic.iur.
Tél direct 044 411 71 02

Zurich, en décembre 2020

La nouvelle page internet du «*Centre de compétence national Crowd Management*» de la CCPCS est online

Mesdames, Messieurs

Le centre de compétence national Crowd Management a été créé en 2019 sur mandat de la Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse (CCPCS). Il est composé de délégués des concordants de police de Suisse.

L'objectif du centre de compétence Crowd Management est de définir et de fournir des lignes directrices applicables à l'échelle nationale en tant que recommandation pour le Crowd Management et la sécurité lors d'événements, afin de parvenir à une uniformisation des pratiques. Les lignes directrices ne sont pas d'ordre juridique, mais si elles sont appliquées de manière conséquente et idéalement de manière générale, elles créent un caractère contraignant qui est souhaité depuis longtemps par les différentes parties. D'une part, une pratique unifiée peut offrir aux organisateurs une plus grande sécurité juridique et de planification au-delà des frontières municipales et cantonales. D'autre part, une pratique unifiée en matière d'autorisations accroît la crédibilité des autorités responsables et des organismes de contrôle et permet une coopération ciblée entre les autorités et les particuliers, ce qui renforce la sécurité des événements et minimise les frictions.

La ligne directrice et le modèle du centre de compétence sont désormais disponibles sur le nouveau site internet (**www.event-safety-security.ch**) avec l'objectif de les rendre accessibles à tous les corps de police et autorités de délivrance d'autorisation, aux organisateurs, mais aussi aux entreprises de sécurité privée et aux parties intéressées. Ainsi, un langage commun peut être parlé pour la première fois dans le secteur de l'événementiel!

Le même objectif – un langage commun – est poursuivi par les projets du centre de compétence Crowd Management pour les futures formations. Ces formations doivent s'adresser à toutes les parties prenantes. Ils doivent être développés pour la formation au niveau des connaissances de base (connaissances de base pour tous), au niveau des compétences (pour la pratique) et au niveau académique (pour les étudiants/étudiantes). Nous vous informerons ultérieurement à ce sujet.



Il est très important pour la CCPCS que vous souteniez les efforts du centre de compétence national Crowd Management dans votre propre domaine d'activité et que vous contribuiez ainsi à unifier les champs d'action «Crowd Management» et «Sécurité lors de manifestations». A cette fin, nous vous envoyons le flyer, en vous demandant de le mettre à disposition dans votre bureau ou sur votre propre page internet à l'endroit approprié (par exemple sous le formulaire de demande d'autorisation pour une manifestation) et/ou de créer un lien vers celui-ci.

Je vous remercie pour votre soutien et vos efforts et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Daniel Blumer, RA lic.iur.
Commandant

Annexe : Flyer en F et en D